

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ACADEMIE LE PRINTEMPS »

Siège Grand-bassam, Grand-bassam, GRAND-  
BASSAM MODESTE, Lot 24, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/11/2022, et enregistrés le 07/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ACADEMIE LE PRINTEMPS »

Objet : ENSEIGNEMENT GENERAL PRESCOLAIRES ET  
PRIMAIRES

DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux'

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce'

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Grand-bassam, Grand-bassam, GRAND-  
BASSAM MODESTE, Lot 24, Ilot 3

Dirigeant(s) Mlle KRA AMENAN SYLVIE PETER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-GRDBSM-2023-B-91  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

du

14/02/2023

au

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2023 du 14/02/2023

Pour Avis

Le CEPICI

